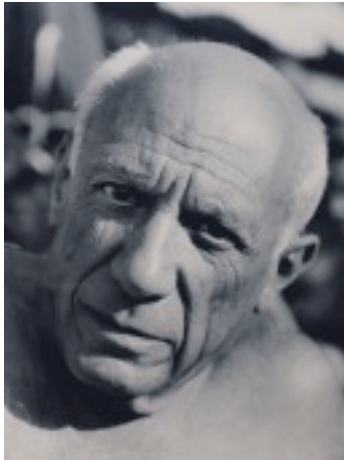


262673

Aux 4 quatre Ventes

« Photographies », une vente aux enchères événement

Ce jeudi 28 avril, la Maison R&C, à Marseille, organise une vente aux enchères exclusivement dédiée à la photographie, constituée de 191 lots, axés sur les époques moderne et contemporaine.



Photographe non identifié, Pablo Picasso, c. 1950

L'expert en photographie de la maison R&C, David Zerbib et l'expert Paul Benarroche, consultant, ont minutieusement préparé une très belle sélection de 191 photographies, établie à partir de collections françaises et internationales. Le catalogue des œuvres retenues pour cette vente exceptionnelle compose une

vaste frise chronologique de l'histoire de la photographie, retraçant à travers les époques les différents mouvements artistiques explorés par ce médium.

Un condensé d'histoire de l'art



Julia GAT (1997), Merlin, France, 2014

La vente débutera avec les grands noms du 19^e siècle, tels que Charles Nègre, Édouard Denis Baldus ou Charles Marville. Leur succéderont des clichés pris par des photographes majeurs de l'histoire de ce médium : Man Ray, Lee Miller, Brassai, André Kertész, Eugène Atget, Walker Evans, Willy Kessels, Herbert Bayer, Emeric Feher, Hector Acebes, Leni Riefenstahl, Robert Doisneau, René-Jacques, Lucien

Clergue, Willy Ronis, Henri Cartier-Bresson, Dieter Appelt, Jürgen Nefzger, Jonas Mekas, Bogdan Konopka, Blanca Casas Brullet... Elle n'oubliera pas pour autant les jeunes talents, représentés par Julia Gat ou Elea Ropiot.

À même de séduire les amateurs de photographie au sens large

Les thèmes traités sont à l'image de l'intention de représentativité incarnée par cette sélection et offre un large choix allant de la photo d'architecture à des travaux plus expérimentaux, en passant par des photographies ethnographiques, humanistes ou contemporains. Collectionneurs et amateurs se retrouveront dans cette proposition rigoureuse et pointue, dont la transversalité ne sacrifie rien la qualité des œuvres proposées à la vente. Un rendez-vous rare à ne pas rater !

« Photographies »
Vente : jeudi 28 avril, à 14h30
Retransmission sur Drouot Online
et LiveAuctioneers



Willy RONIS (1910-2009), Le Nu provençal, Gordes, 1949

Exposition publique :
jusqu'à mercredi 27 avril, de 10h à 18h
et jeudi 28 avril, de 10h à 12h
Maison R&C
224, rue Paradis Marseille (6)
Contact : 04 91 09 53 01
contact@maisonrc.com
Expert : David Zerbib
contact@david-zerbib.com
Consultant : Paul Benarroche

VENTES AUX ENCHERES

261526

**SELARL BONNAZ-LECOMTE
MAÎTRE STÉPHANE LECOMTE**

Commissaire-Priseur Judiciaire
191 Bd de la Valbarelle 13011 Marseille
Tél. : 04 91 19 82 14 - Fax : 04 91 19 83 34

Email : lecomtestephane73@neuf.fr - Site : www.interencheres.com/13011

A la requête de Maître Vincent DE CARRIERE, Mandataire Liquidateur, 50 rue Sylvabelle, 13006 Marseille, suite à la Liquidation Judiciaire Simplifiée en date du 03 mars 2021 de la SAS Ô DELICE DE SAINT LOUP immatriculé au RCS de Marseille sous le numéro 839 874 419, il sera procédé :

**LE 12 MAI 2022 A 11H SUR PLACE
A LA VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UN FONDS DE COMMERCE DE BOULANGERIE PATISSERIE SNACKING**

(voir conditions à l'étude)

SIS ET EXPLOITÉ 14 BOULEVARD DE SAINT LOUP 13010 MARSEILLE

Et consistant en :
Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage,
droit au bail et matériel mobilier et aménagement

SUR LA MISE À PRIX DE 40 000 €

(s'appliquant aux éléments corporels et aux éléments incorporels)
(à défaut d'acquéreur pour le fonds,
il sera procédé à la vente des éléments isolés du fonds)

EXPOSITION PUBLIQUE : UNE ½ HEURE AVANT LA VENTE OU SUR RENDEZ-VOUS

RENSEIGNEMENTS A L'ETUDE :

Consultation du cahier des charges et des conditions à l'étude sur rendez-vous.
Photos sur www.interencheres.com/13011

CONDITIONS : Paiement comptant. Enregistrement obligatoire avant la vente avec chèque de garantie. Lettre accreditive de banque exigée avant la vente.
Frais 14.28 % en sus des enchères. Frais préalables et frais post-vente à la charge de l'acquéreur.

VIE DES SOCIETES

262518



OFFICE NOTARIAL STANISLAS
57 rue Stanislas 54000 NANCY
03 83 17 31 00

AVIS DE CONSTITUTION SC. VENEROSO 2

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Serge CONSTANT, notaire à NANCY, en date du 14 avril 2022.
Dénomination : SC. VENEROSO 2.
Forme : Société civile.

Objet : Propriété, administration, acquisition, gestion par location ou autrement, mise en valeur de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ou biens immobiliers, la vente desdits biens le cas échéant, prise de participation dans toute société, construction sur terrains dont la société serait propriétaire ou locataire, emprunt des sommes nécessaires à la réalisation de l'objet, et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 1000 euros Montant des apports en numéraire : mille euros (1.000,00 eur) intégralement libérés euros.

Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du (des) cessionnaire(s), sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Siège social : 49 traverse des Bonnets - Château Belmont, 13013 Marseille 13.
La société sera immatriculée au RCS de Marseille.

Gérant : Monsieur Olivier VENEROSO, demeurant 42 rue du tennis, 57300 Mondelange

Pour avis,
Serge CONSTANT, notaire associé

ANNONCES LEGALES

260636



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE A L'ÉLABORATION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Par arrêté n° 2022_015 en date du 28 mars 2022, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du Règlement Local de Publicité qui se déroulera du jeudi 21 avril 2022 au lundi 16 mai 2022 inclus.

Celui-ci vise notamment à :

- Conserver aux paysages de la commune un caractère pittoresque, tout en autorisant une signalisation efficace des services et des activités économiques, notamment agricoles et touristiques ;
- Protéger plus particulièrement les paysages emblématiques qui concourent à l'image de marque du terroir, notamment viticole, et de la station Classée de tourisme ;
- D'améliorer la qualité visuelle des axes structurants du territoire notamment le long de la RD 559 et d'en protéger les abords ;
- Améliorer la qualité de la zone artisanale du Gourbenet et notamment sa perception depuis les axes de circulation ;
- Participer au dynamisme de l'activité commerciale, artisanale de la commune tout en préservant le cadre de vie des habitants.

Madame Angeli-Gérard, a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur par décision du Tribunal Administratif de Toulon.

L'enquête se déroulera en Mairie, 102 rue Louis Martin, 83420 La Croix-Valmer, du jeudi 21 avril 2022 au lundi 16 mai 2022 inclus, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie, à savoir : du lundi au jeudi de 8h à 17h30 et le vendredi de 8h à 13h.

Le projet de Règlement Local de la Publicité, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire Enquêteur, seront mis à disposition du public en Mairie, à l'adresse précitée, pendant toute la durée de l'enquête.

Le dossier d'enquête sera également consultable :

- sur le site internet de la commune :
<https://www.lacroixvalmer.fr/Reglement-Local-de-Publicite-1106>
- sur un poste informatique installé en Mairie

L'ensemble des observations et propositions du public seront accessibles sur le site internet de la commune, à l'adresse précitée.

En plus du registre d'enquête tenu à la disposition du public, chacun pourra consigner éventuellement ses observations et propositions : - par courrier électronique à l'adresse suivante : contactentreprises@lacroixvalmer.fr

- par voie postale en adressant un courrier à l'attention de Madame le Commissaire Enquêteur, Enquête publique relative à l'élaboration du Règlement Local de Publicité (R.L.P), Mairie de La Croix-Valmer, 102 rue Louis Martin, 83420 La Croix-Valmer

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences suivantes qu'il tiendra en Mairie aux jours et heures suivants :

- Le jeudi 21 avril 2022 de 9h00 à 13h00
- Le jeudi 28 avril 2022 de 14h00 à 17h00
- Le mercredi 4 mai 2022 de 14h00 à 17h00
- Le lundi 9 mai 2022 de 9h00 à 13h00
- Le lundi 16 mai 2022 de 14h00 à 17h00

Son rapport et ses conclusions, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture. Ils seront également consultables à l'adresse suivante : <https://www.lacroixvalmer.fr/Reglement-Local-de-Publicite> pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique et après la remise de son rapport par le Commissaire Enquêteur, le projet de Règlement Local de Publicité sera éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du Commissaire Enquêteur sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Le public pourra recueillir toutes informations utiles auprès de Mme Stéphanie MECHIN, Adjointe au Maire en charge de l'Économie, du Commerce et de l'Événementiel contactentreprises@lacroixvalmer.fr

Le Maire, Bernard JOBERT
Fait à La Croix-Valmer, le 29 mars 2022



262159

AVIS AU PUBLIC

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Ouverture de la concertation

Déclaration de Projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Territoire Marseille Provence - Projet urbain en faveur de la mixité sociale - Quartier de Figuerolles - Gignac la Nerthe

Par délibération n°003-10139/21/CM du 4 Juin 2021 et en application de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme, la Métropole Aix-Marseille-Provence a engagé la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Marseille-Provence pour la réalisation d'un projet urbain en faveur de la mixité sociale dans le quartier de Figuerolles sur la commune de Gignac la Nerthe.

Les objectifs principaux poursuivis du projet sont les suivants :
- poursuivre la mise en œuvre sur son territoire d'une politique d'offre de logement diversifiée et adaptée à l'ensemble des catégories de population tout au long de leur parcours résidentiel ;
- requalifier l'entrée de ville

Les modalités de la concertation sont les suivantes :
Moyens d'information et de participation du public :
Réunion publique le Vendredi 24 Juin 2022 à 18h30 : Espace Pagnol, sis avenue Jan Palach 13180 Gignac-La-Nerthe
Sur le site internet :
<https://www.registre-numerique.fr/concertation-pluimp-mecgignaclanerthe> avec un registre numérique permettant au public de déposer ses observations et propositions ;

Sur support papier accompagné d'un registre d'expression du public et d'un dossier de concertation comportant des éléments de présentation du projet et du champ d'application de la procédure dans les trois lieux ci-dessous ;

Le public pourra également s'exprimer et faire connaître ses observations tout au long de la concertation :
- Par une adresse mail dédiée :
concertation-pluimp-mecgignaclanerthe@mail.registre-numerique.fr
- Et/ou en les adressant par courrier à l'attention de la Direction de La Planification et de l'Urbanisme du Conseil de Territoire Marseille Provence BP 48014 - 13567 Marseille Cedex 02
Le site internet de la Métropole permettra un accès à l'ensemble de ces éléments.

Lieux de la concertation :

| | |
|--|---|
| METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE SIEGE | 58 Boulevard Charles LIVON – 13007 Marseille |
| METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE L'URBANISME | CMCI - 2 Rue Henri Barbusse - 13001 Marseille |
| MAIRIE DE GIGNAC LA NERTHE SERVICE URBANISME | Ancienne Ecole Jules Ferry Avenue Camille Pelletan 13180 Gignac la Nerthe |

Durée de la concertation :
La concertation débutera le 11 Mai 2022 et se déroulera tout au long de la procédure.

Au terme de la période de concertation, un bilan sera tiré et rendu public et joint au dossier d'enquête publique.

Le présent avis sera mis en ligne sur les sites internet susmentionnés, publié dans la presse locale et affiché.

APPEL D'OFFRES

262591



AVIS D'ATTRIBUTION

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Société Française d'Habitations Economiques (SA d'HLM)
1175 Petite Route des Milles - CS 40650
13457 Aix-en-Provence - Cedex 4
Téléphone : 04 13 57 04 30 - Télécopie : 04 13 57 04 84

PROCÉDURE :

Marché de travaux passé selon une procédure adaptée conformément à l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique.

OBJET DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT :

La présente procédure adaptée ouverte concerne la création de 3 lots du marché N°2021-06-9 concernant les travaux de Ravalement complet, lavage, traitement technique de façades, peinture surfaces métallique, zinguerie, peinture bois.

L'ALLOTISSEMENT GÉOGRAPHIQUE EST LE SUIVANT :

- Lot N°1 : Département du Gard
- Lot N°2 : Département de l'Hérault (Occitanie)
- Lot N°3 : Région paca

INFORMATIONS SUR L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

**LOT N°1
NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ :**
SARL RECOLOR - 2152 Avenue Jean Moulin route de Montpellier 30380 Saint Christol Les Ales
INFORMATION SUR LE MONTANT DU MARCHÉ : 195 401,10 € HT
DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 28/09/2021

**LOT N°2
NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ :**
SOLARES - Za de Maurin 17 rue du Lantissargues - 34970 Lattes
INFORMATION SUR LE MONTANT DU MARCHÉ : 335 805,90 € HT
DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 28/09/2021

**LOT N°3
NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ :**
BENEDETTI - Avenue de Saint Chamand ZI Fontcouverte - BP 365 84301 Avignon Cedex 3

INFORMATION SUR LE MONTANT DU MARCHÉ : 201 771,06 € HT

DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 28/09/2021